

Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Projet de construction d'une usine
de fabrication d'engrais à Bécancour

par

**Le Comité des Entreprises et Organismes du parc industriel et portuaire
de Bécancour(CEOP)**

Septembre 2013

Comité des Entreprises et Organismes du parc industriel et portuaire de Bécancour (CEOP)
1000, boulevard Arthur-Sicard
Bécancour (Québec)
G9H 2Z8

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Chapitre 1 Synthèse de la position du CEOP.....	3
Chapitre 2 Présentation du CEOP	3
Chapitre 3 Impacts associés à l'arrivée de l'usine IFFCO	4
3.1 Impacts sur les infrastructures du parc industriel et portuaire	4
3.2 Impacts sur le développement de la main d'œuvre	5
3.3 Impacts sur le réseau de sous-traitance	5
3.4 Impacts sur la synergie entre entreprises.....	5
CONCLUSION	6
ANNEXE	7

CHAPITRE 1 SYNTHÈSE DE LA POSITION DU CEOP

Considérant la mission qu'il s'est donné, le Comité des Entreprises et Organismes du parc industriel et portuaire (CEOP) est favorable à l'implantation d'une usine d'engrais azoté à Bécancour.

L'arrivée de cette nouvelle usine d'IFFCO Canada dans les limites du parc industriel et portuaire de Bécancour concourra à enrichir le tissu industriel de la région.

Plus spécifiquement, cette nouvelle entreprise contribuera :

- au développement de nouvelles infrastructures dans le parc industriel qui pourraient s'avérer utiles pour les entreprises déjà existantes;
- à l'attraction et le développement d'une main-d'œuvre spécialisée dans des domaines où le recrutement représente un défi pour les entreprises régionales;
- à préserver le réseau de sous-traitance industrielle dans une région durement frappée par l'abandon du projet de réfection de la centrale nucléaire Gentilly II;
- à permettre des synergies avec les Membres actuels du CEOP leur permettant d'améliorer leur compétitivité.

CHAPITRE 2 PRÉSENTATION DU CEOP

Le CEOP constitue le regroupement des grandes entreprises du parc industriel et portuaire de Bécancour. Ce comité a pour mission :

- de faire la promotion et la défense des intérêts communs de ses Membres ;
- d'être le porte-parole de ses Membres pour tout ce qui a trait à la protection de leurs intérêts collectifs ;
- de favoriser l'expansion industrielle, commerciale, économique du parc industriel et portuaire de Bécancour, situé dans la province de Québec ;
- de faire connaître les avantages industriels et les possibilités commerciales du parc industriel et portuaire de Bécancour, situé dans la province de Québec ;
- de prendre tous les moyens utiles ou nécessaires pour attirer de nouvelles industries dans le parc industriel et portuaire de Bécancour.

Le CEOP est constitué d'entreprises manufacturières œuvrant dans les limites du parc industriel et portuaire de Bécancour et qui comptent un investissement total minimum en capital de plus de CINQUANTE MILLIONS DE DOLLARS (50 000 000 \$) dans les limites du parc. Les nouveaux Membres, pour être admis, doivent faire une demande écrite à cette fin et le conseil d'administration doit accepter leur candidature.

Le CEOP travaille en étroite collaboration avec la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) notamment en ce qui concerne les services aux entreprises, l'utilisation du port, le maintien et l'attraction d'entreprises, etc. Nous entretenons aussi d'excellentes relations avec d'autres organismes régionaux tels le CLD, le MDDEFP, la SADC, Emploi-Québec, etc., et ce, sans compter nos liens avec des centaines de fournisseurs de toutes natures. Se référer à la liste des entreprises membres du CEOP¹.

CHAPITRE 3 IMPACTS ASSOCIÉS À L'ARRIVÉE DE L'USINE IFFCO

Dès le début de ses démarches visant son implantation dans le parc industriel et portuaire de Bécancour, l'entreprise IFFCO a fait preuve d'une grande ouverture à l'égard des préoccupations manifestées par le milieu. Ses représentants ont consulté à maintes reprises différents groupes d'intérêts et ont multiplié les occasions d'échanges et de discussions. À la suite de ces consultations, l'entreprise a apporté des modifications significatives à son projet afin d'en réduire l'impact écologique.

Cette écoute manifestée envers les représentants de la communauté de Bécancour est une démonstration éloquentes du respect que l'entreprise IFFCO a à l'égard de la communauté de Bécancour. À ce titre, cette nouvelle organisation semble partager les mêmes valeurs que celles véhiculées au sein des usines déjà installées dans le parc industriel et portuaire de Bécancour. Le CEOP ne peut donc que se réjouir de l'arrivée d'une institution telle qu'IFFCO dans la région.

Bien que la ville de Bécancour soit reconnue pour son caractère industriel, l'implantation d'une entreprise de la taille de celle que projette de construire IFFCO aura des répercussions importantes sur l'ensemble des autres organisations.

3.1 Impacts sur les infrastructures du parc industriel et portuaire

Même si actuellement aucun plan concret n'est prévu, il est permis de penser que le projet d'IFFCO pourrait avoir des retombées intéressantes pour d'autres entreprises manufacturières sur le plan des infrastructures au cours des prochaines années.

En effet, l'arrivée de nouvelles usines d'envergures à l'intérieur des limites du parc industriel entraîne généralement de nouveaux besoins en infrastructures et oblige le parc à se doter de nouveaux outils ou équipements. Ces nouvelles installations peuvent s'avérer utiles également pour d'autres clients et permettre la justification économique d'autres projets en diminuant les coûts de construction.

Ce fut le cas par exemple pour l'entreprise CEPESA Chimie Bécancour qui avait besoin d'un parc de réservoirs pour le transbordement de ses matières premières et pour ses produits finis. Visant à répondre d'abord aux besoins de cette entreprise, le parc de réservoirs de vrac liquide désert maintenant d'autres organisations.

¹ Annexe 1 – Liste des entreprises membres du CEOP

Il est raisonnable de penser que le trafic accru sur le plan ferroviaire et fluvial qui découlera de l'arrivée de l'usine d'IFFCO pourrait justifier des projets d'amélioration aux infrastructures de transport du parc industriel qui s'avèreraient bénéfiques à d'autres acteurs industriels présents à Bécancour ou à de futurs usagers.

3.2 Impacts sur le développement de la main d'œuvre

Toutes les grandes entreprises manufacturières présentent dans le parc industriel et portuaire de Bécancour requièrent les services de travailleurs spécialisés. Dû à la nature de ses activités, IFFCO aura besoin de personnel qualifié possédant des connaissances et des compétences spécifiques. L'arrivée de cette entreprise permettra de faire connaître auprès des jeunes de la région, des formations et des carrières qui sont actuellement méconnues.

Les dirigeants d'IFFCO pourraient également envisager la possibilité de s'associer à une institution d'enseignement afin de constituer une cohorte en région pour une formation en Technique de procédés chimiques qui se donne normalement dans la région de Montréal seulement. Une telle initiative pourrait avoir un impact positif sur l'exode rural des jeunes de la région en plus de permettre aux entreprises existantes de pouvoir combler des besoins plus ponctuels en main-d'œuvre spécialisée.

3.3 Impacts sur le réseau de sous-traitance

Le réseau de firmes d'ingénierie et de services (machinage industriel, etc.) a beaucoup souffert de l'abandon du projet de réfection de la centrale nucléaire de Bécancour. Ce nouveau projet d'IFFCO permettra de redonner du travail aux personnels de ces firmes et d'en assurer la pérennité.

Pour les entreprises existantes, la présence d'une communauté de sous-traitances industrielle solide constitue un enjeu important. Il est important pour ces dernières de pouvoir compter sur un tel réseau afin de combler des besoins ponctuels en ingénierie et en accompagnement de projets.

3.4 Impacts sur la synergie entre entreprises

Avec les années, les entreprises du parc industriel et portuaire de Bécancour ont développé un réseau d'entraide et de collaboration. Elles regroupent des services, partagent des informations, des frais, échangent des pratiques gagnantes et se prêtent des équipements lorsque disponibles.

L'addition d'une nouvelle usine au sein du parc industriel et portuaire de Bécancour permettra d'agrandir ce réseau d'entraide en ajoutant, à celui existant de nouveaux équipements, de nouvelles expertises et de nouvelles ressources.

CONCLUSION

Considérant l'ensemble des éléments décrits précédemment, le Comité des entreprises et organismes du parc industriel et portuaire de Bécancour (CEOP) demande à la Commission d'audiences publiques en environnement de se prononcer en faveur du projet d'implantation de l'usine d'engrais azotés de IFFCO à Bécancour.

Le Comité des entreprises et organismes du parc industriel et portuaire de Bécancour (CEOP) :

Par :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Richard Perron', written in a cursive style.

M. Richard Perron
Président

ET :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean-François Fournier', written in a cursive style.

M. Jean-François Fournier
Vice-président

Septembre 2013

Pièce jointe : Annexe

ANNEXE 1

Liste des entreprises membres du CEOP

- Aluminerie de Bécancour inc. (ABI)
- Alcoa, Usine de tige de Bécancour
- Arkema Canada inc.
- Canadoil Forge Ltée
- CEPESA Chimie Bécancour inc.
- HydrogenAl
- Olin – Produits de chloralcalis
- Services de transformation Bécancour inc. (STB)
- Silicium Québec SEC
- Trans Canada Québec inc.
- TRT-ETGO